

---

## Covid-19. L'université de Rouen maintient les examens de fin d'année, mais à distance

## Covid-19. L'université de Rouen maintient les examens de fin d'année, mais à distance

Alors que certains étudiants demandaient l'annulation des partiels du second semestre, l'université de Rouen a tenu à les maintenir en les aménageant à distance. Détails.

Publié le 10 Avr 20 à 16:12



Les partiels du second semestre de l'université de Rouen (Seine-Maritime) sont maintenus, mais aménagés pour être organisés à distance.

(©Archives/RT/76actu)

Dans une pétition mise en ligne sur le site internet [Change.org](https://www.change.org), des étudiants de l'**université de Rouen (Seine-Maritime)** demandaient au président de l'université, **Joël Alexandre**, de supprimer les **examens de la fin** du second semestre de l'année 2019/2020.

« Ces examens seront très inégalitaires surtout en période de confinement. Nous ne disposons pas tous du même matériel, la triche est inévitable, et la contestation des notes sera périlleuse », peut-on lire dans la pétition. Les étudiants préconisaient alors d'accorder le deuxième semestre aux étudiants qui ont eu le premier, d'accorder l'année à ceux qui ont 10 de moyenne ou encore d'organiser un rendu de devoirs pour ceux qui n'auraient pas la moyenne.

## **« Maintenir le contrôle des connaissances »**

Face aux inquiétudes, Joël Alexandre, dans le cadre d'une conférence de presse, vendredi 10 avril 2020, a assuré vouloir maintenir « les contrôles de connaissances acquises de la fin du second semestre » tout en prenant en compte « le contexte exceptionnel et dégradé que nous vivons ».

Alors que les incertitudes planent sur la date et les modalités du futur déconfinement, l'université a d'ores et déjà planché, filière par filière, à aménager la tenue des partiels. « Les examens qui devaient se tenir en avril sont reportés en mai, souligne le président. Et tous les examens présentiels seront remplacés par du contrôle continu et des évaluations à distance, sauf exception. Tous les étudiants seront prévenus 15 jours à l'avance de l'aménagement de leurs examens vus par chaque équipe pédagogique. »

## **Le concours de médecine maintenu**

Quelques exceptions cependant, notamment pour le concours de la première année de médecine, décision nationale oblige. Pour le moment, le concours a été décalé en juillet. « Quelques examens des filières STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) ou des travaux pratiques pour des sections scientifiques pourront aussi se tenir en présentiel, si cela est possible de le faire dans le respect des conditions de sécurité sanitaire. Si ce n'est pas le cas, l'enseignement sera neutralisé ou sera remplacé par des travaux plus académiques. »

Autre cas particulier, ces diplômes qui sont délivrés à la suite de stages obligatoires, qui sont eux aussi perturbés pendant cette période de confinement. « Je prends pour exemple le Master de psychologie où les 600 heures de stage sont obligatoires et conditionnent la délivrance du diplôme », indique Joël Alexandre. Dans ce cas précis, il sera possible de reporter le stage en septembre.

## **Possibilité de décaler les stages**

L'université offrira la possibilité de s'inscrire à l'université en septembre 2020 pour pouvoir effectuer le stage manquant. « Selon les filières, l'aménagement est différent. En psychologie, les 600 heures sont obligatoires. Mais dans d'autres filières, qui ont commencé leurs stages en février, on a écourté la durée obligatoire demandé du stage de moitié. »

Par ailleurs, Joël Alexandre a assuré vouloir terminer l'année universitaire fin juin, début juillet. « Il est important de conserver les congés d'été pour le personnel et pour les étudiants qui sont nombreux à travailler pendant la période estivale pour financer leurs études », souligne le président de l'université.

## **Ordinateurs, boîtiers 4G, smartphones... pour les plus démunis**

Pour la bonne tenue de ces examens à distance, l'université veut lutter contre les inégalités entre les étudiants. « Certains ont un ordinateur et internet pour travailler, d'autres doivent le partager avec leurs frères et sœurs ou encore leurs parents en télétravail, énumère le président de l'université. Nous savons aussi que certains n'ont rien du tout pour travailler... »

Contre cette fracture numérique et sociale, l'université a envoyé un sms à chacun des 33 000 étudiants pour recenser les difficultés des uns et des autres.

« En plus d'une aide alimentaire sous forme de bons d'achats, une centaine d'ordinateurs, une centaine de boîtiers 4G et des smartphones ont été commandés et seront livrés aux étudiants qui en ont besoin pour suivre les classes virtuelles et avoir accès aux plateformes numériques de l'université », assure Joël Alexandre. L'envoi de photocopies par La Poste est aussi à l'étude.

L'objectif est qu'aucun étudiant ne soit une double victime, non seulement de l'épidémie de coronavirus mais aussi de sa situation personnelle.

## **Une deuxième session évoquée**

Et pour tous les étudiants qui n'auront pas pu passer leurs examens, il sera prévu « une deuxième session en juin, en juillet, voire en septembre ». C'est à 16 heures, vendredi 10 avril 2020, qu'un vote de la Commission formation et vie universitaire (CFVU) actera le nouveau cadre pour tous les examens de l'université de Rouen, filière par filière.